



Impôts sur Internet : "Le numérique tend à se substituer au service public humain" (Vincent Drezet, Solidaires Finances publiques)

par [Rédaction de France Info](#) mardi 12 avril 2016

Le ministère de l'Economie a lancé ce mardi la campagne 2016 de l'impôt sur le revenu. La principale nouveauté concerne les contribuables les plus aisés, ceux dont le revenu fiscal de référence est supérieur à 40.000 euros. Ils vont devoir faire leur déclaration sur Internet.

Une évolution dont s'est inquiété le secrétaire national du syndicat Solidaires Finances publiques, **Vincent Drezet**, mardi sur France Info. "Comme on est en pleine restructuration dans l'administration fiscale, avec notamment des suppressions d'emplois, vendre la déclaration par Internet permet de justifier voire d'accompagner le discours sur la réduction des moyens". "C'est un choix dangereux car il n'y a jamais eu autant de personnes qui sont venues dans les centres des finances publiques. Le problème n'est pas le numérique en lui-même, le problème est que le numérique tend à se substituer au service public humain", a déploré **Vincent Drezet**.

Cette promotion de la télédéclaration ne bénéficiera pas non plus aux agents, selon **le secrétaire national du syndicat Solidaires Finances publiques**. "Ce n'est pas parce que vous télédéclez qu'il n'y a pas ensuite des traitements. Il y a d'abord une validation, il y a aussi des relances parce que tout le monde ne dépose pas. Il y a parfois des relances pour rectifier des erreurs, il y a un contrôle sur pièces, il y a les mises à jour pour tenir compte des changements de situation. Il y a de plus en plus de travail".